



PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

Les Centrafricains ont voté hier

Les Centrafricains ont plutôt choisi de se rendre aux urnes, dimanche 27 décembre comme prévu, en dépit des obstacles posés par des groupes armés pour empêcher les élections de se tenir dans le pays, et des réticences de certains candidats qui dénonçaient des circonstances peu propices à l'organisation de scrutins crédibles. Dans la capitale, Bangui, comme dans d'autres localités du pays qui échappent à l'emprise des groupes armés, les électeurs ont voté pour élire le président de la République ainsi que cent-quarante députés à l'Assemblée nationale. Candidat à sa propre succession, le

président sortant Faustin Archange Touadera était opposé à tout report des élections comme le réclamaient ses adversaires de l'opposition. La veille, à l'initiative du président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, le Congolais Denis Sassou N'Guesso, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres réunis par visioconférence s'étaient prononcés unanimement pour la poursuite du processus électoral tout en condamnant la résurgence des violences en Centrafrique.

Pages 8-9



À Brazzaville, la communauté centrafricaine s'est mobilisée pour les élections

COVID-19

Le Congo engagé sur la voie du vaccin

En attendant de se prononcer sur le type de vaccin pour lequel optera le Congo, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a exprimé, devant le Parlement réuni en congrès, l'engagement à la vaccination contre le coronavirus (Covid-19). Dans le cadre de cette opération, le chef de l'Etat a instruit le gouvernement à mettre en place un comité ad hoc qui travaillera sur les modalités d'acquisition dudit vaccin. Au Congo, le taux de positivité a dépassé le seuil de 8% au mois de décembre contre 3% en octobre dernier.

Page 7



Dépistage covid-19 au centre de prise en charge de Kintélé

FILIÈRE BOIS

Le gouvernement met un terme à l'exportation des grumes



Le président de la République, a annoncé, le 23 décembre, devant le Parlement réuni en congrès, la fin des exportations des grumes et la transformation intégrale du bois sur l'ensemble du territoire national, en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources forestières et faire contribuer ce secteur au Produit intérieur brut (PIB). Cette mesure, a-t-il indiqué, vise à améliorer les recettes fiscales de l'Etat et accélérer la reconfiguration de l'espace économique et financier national. Dans cette optique, le gouvernement va imposer de nouvelles taxes conformément au nouveau code forestier.

Page 4

FÉCOHAND

Le nouveau bureau se fixe des challenges

Le nouveau président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) et les membres du bureau exécutif ont officiellement été installés le 26 décembre par le directeur des activités sportives, Gin-clord Samba-Samba représentant le ministre des Sports et de l'Education physique. Issu du bureau sortant, César Dzota qui dit connaître « la maison handball » entend instaurer l'unité au sein de la Fécohand. Il a ainsi placé l'olympiade 2021-2024 sous le signe du développement de cette discipline avec pour challenge replacer le Congo parmi les grandes nations au niveau continental. César Dzota a pris ses fonctions en l'absence de son prédécesseur

Page 12

EDUCATION

Nkouo doté d'un collège d'enseignement général



Page 16

Éditorial

A domicile

Page 2

ÉDITORIAL

A domicile

Pour la première fois, les Congolais ont fêté Noël enfermés chez eux. Crise sanitaire de Covid-19 oblige, le gouvernement, sans faire l'unanimité sur la mesure de confinement général les jours de Noël et de la Saint-Sylvestre, a privilégié la santé de la population en assignant les familles à rester chez elles.

Si l'on ajoute à cette mesure diversement interprétée le fait que les salaires des agents de la Fonction publique n'ont pas été versés avant le 25 décembre, l'on peut comprendre la frustration de certains. Le Congolais, on le sait, aime jouir de sa liberté. Et en période de fête, aller et venir aux quatre coins de sa ville de résidence fait partie de ses nobles habitudes.

Dans la déclaration qu'ils ont rendue publique la veille de la fête de la Nativité, à l'adresse du Premier ministre, chef du gouvernement, les évêques du Congo ont exprimé leur « indignation » devant une mesure « unilatérale » de l'exécutif. Sans s'exprimer par communiqué, les Brazzavillois ont ressenti un pincement de ne pas fêter comme d'habitude. Ils peuvent retenir que ce sera la même chose le 1er jour de l'an 2021. Les fonctionnaires auront été payés, ils devront se contenter du minimum pour célébrer l'avènement du Nouvel An.

Un bémol tout de même : même si les forces de l'ordre sont restées omniprésentes dans les rues de la capitale pour faire respecter les mesures de restriction édictées par le gouvernement, les Brazzavillois ont joué de la musique, mangé un morceau, bu et même pour certains dansé en famille. Ils répéteront volontiers ce geste le 1^{er} janvier 2021. A la vérité, l'expérience des fêtes à domicile a aussi sa part de réussite. Elle resserre certaines dépenses et procure du repos.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'URDC appelle au patriotisme et à la paix

L'Union pour la reconstruction et le développement du Congo (URDC) a, dans une déclaration rendue publique le 26 décembre à Brazzaville, invité tous les acteurs politiques à transcender leurs différences idéologiques et tribales en cette période préélectorale.

L'année 2021 sera marquée, au plan politique, par la tenue de

pour l'intérêt du Congo », a exhorté le rapporteur et le chargé à l'organisation du parti, Athis Sita. Insistant sur sa doctrine, l'URDC a estimé que la paix et le patriotisme demeurent les principes majeurs de la vie dans la société. Selon ce parti, la paix est un état de rapports entre les personnes qui ne sont pas en conflit, en querelle. Elle fait référence à un

l'autre dans sa différence », a rappelé Athis Sita, soulignant la nécessité de renforcer la paix en privilégiant le dialogue sincère et fraternel. S'agissant du patriotisme, il a indiqué que « chaque acteur politique développe une vraie conscience patriotique dénuée de tout esprit partisan, de népotisme, de copinage, de clientélisme et de vengeance, qu'il



Les responsables de l'URDC pendant le point de presseAdiac

l'élection présidentielle. Parti du centre et d'obédience chrétienne, l'URDC a présenté sa doctrine, son idéologie et ses préoccupations de l'heure au cours d'un point de presse animé sur le thème : « Appui de l'URDC à la paix et au patriotisme ». « Le 21 mars 2021, notre pays sera au rendez-vous de l'histoire de sa démocratie, notamment en élisant celui qui désormais présidera aux destinées de notre peuple. L'URDC invite tous les acteurs politiques à transcender nos différences idéologiques, tribales, nos émotions et nos victimisations

ensemble d'attitudes et des comportements traduisant le respect de la vie, de la personne humaine, sa dignité et ses droits, le rejet de la violence sous toutes ses formes, l'attachement au principe de liberté, justice, solidarité, tolérance... « Que chaque acteur politique ait conscience de la paix pour ne pas tomber sous la tentation de reproduire des tragédies, des crises meurtrières qui ont eu lieu dans le passé, qu'il développe une éducation à la paix respectant les qualités que sont l'amitié, la parenté et l'humanisme, surtout le respect de

s'engage à préserver l'intérêt supérieur de la nation plus que tout autre. » Notons que ces thématiques avaient déjà fait l'objet d'un séminaire de formation à l'intention des cadres de l'URDC lors de sa rentrée politique le 8 août dernier. Placée sur le thème : « Patriotisme politique », cette rencontre avait permis au président fondateur du parti, Luc Daniel Mateta, d'insister sur les notions de patriotisme et de paix, gages importants pour la construction du Congo. Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguét Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La CNEI va s’atteler à un scrutin « transparent et apaisé » en 2021

L'engagement a été pris le 24 décembre au terme de la réunion de prise de contact entre le bureau de la commission nationale électorale indépendante (CNEI) dirigé par Henri Bouka et les nouveaux membres de cette institution.

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a, dans son message sur l'état de la nation, devant le Parlement réuni en congrès le 23 décembre, annoncé la tenue, au plus tard le 21 mars 2021, de l'élection présidentielle. Il a insisté dans son message sur une élection transparente et apaisée. C'est à cela que la CNEI va s'atteler.

Tel est l'engagement des membres de la coordination au cours de cette réunion qui marque également leur entrée en fonctions.

Notons que parmi les douze membres de la coordination de la CNEI, neuf ont participé à cette rencontre. Sur les trois absents, on compte Juste Désiré Mondélé qui a récemment annoncé sa démission pour, dit-il, incompatibilité en rapport avec ses fonctions de conseiller du président de la République, chef du département politique.

Mise en place par décret présidentiel le 14 décembre, la coordination de la CNEI est présidée par

un bureau de huit personnes dont quatre vice-présidents et douze

Essissongo ; trésorier général : Pierre Osséré Oko. Les postes de



Henri Bouka présidant la réunion Adiac

membres. Les quatre vice-présidents représentent par ordre les partis de la majorité, l'opposition, le centre et la société civile.

Composition du bureau de la CNEI

Président : Henri Bouka ; 1^{er} vice-président : Hyacinthe Ongotto ; 2^e vice-président : Julien Euloge Libota ; 3^e vice-président : Sylvain Edoungatso ; 4^e vice-président : Germain Céphas Ewangui ; rapporteur général : Jacques

président du comité technique et de président du comité de suivi et de contrôle sont à pourvoir.

Membres : Casimir Ondongo ; Michel Kayou ; Yvon Abel Malonga ; Alain Médard Mboungou ; Amen Mpika Kindziala ; Marcel Nzondo ; Abel Engondzo Mondongo ; Louis Juvénal Hollat ; Modeste Mbossa ; Thomas Djolani ; Juste Désiré Mondélé (démissionnaire) ; Guy Georges Mbaka.

Parfait Wilfried Douniama

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Richard Ossa salue la pertinence des propos du chef de l'Etat

Comme tout citoyen congolais, Richard Ossa a suivi, point par point, le discours du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, prononcé récemment devant le Parlement réuni en congrès. Il l'a estimé profond et appelle les Congolais à l'intérioriser.

Dans le discours du chef de l'Etat, Richard Ossa a épinglé plusieurs points qu'il pense être positifs. Il a relevé en premier le point sur la conservation de la paix, condition sine qua non pour une meilleure existence. A ce propos, se



Richard Ossa

souvenant des périodes sombres que le Congo a connues, il pense qu'au-delà des divergences qu'on peut avoir sur le plan politique, la paix acquise au "prix de l'or" doit être privilégiée. Ainsi, l'orateur a exhorté les Congolais à intérioriser le discours de Denis Sassou N'Guesso, afin que la quiétude demeure au Congo. Parlant de la

sempiternelle problématique de l'emploi des jeunes, Richard Ossa s'est réjoui des promesses que le chef de l'Etat a faites, lorsqu'il a affirmé que courant 2021, des centaines de jeunes seront recrutés à la fonction publique. Pour ce faire, il a invité les jeunes à demeurer sereins et optimistes. Dans cette adresse, le notaire a épinglé aussi le paiement régulier des pensions de retraités et des bourses d'étudiants. Pour Richard Ossa, Denis Sassou N'Guesso a toujours été fidèle à ses promesses, et croit qu'il sera à la hauteur. Ainsi, il appelle ces deux couches sociales au calme.

Abordant le point sur la santé publique, le candidat malheureux aux élections législatives de 2017 à Kellé, a salué l'annonce du président de la République, d'améliorer le système sanitaire, en déployant dès l'année prochaine les jeunes médecins formés à Cuba. Il a appelé, cependant, les Congolais à garder le cap et à faire confiance au chef de l'Etat. A propos du coronavirus, Richard Ossa a invité la population congolaise à faire usage des mesures barrières, en attendant que le vaccin soit effectif, comme a promis le père de la nation.

L'orateur reste aussi serein sur la reprise de quelques chantiers emblématiques dont les travaux se sont arrêtés par manque de financement. Au nombre de ces chantiers, l'on cite la réhabilitation de la route nationale n°2.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Veille électorale

Des citoyens récupérant leurs cartes d'électeur auprès d'instances appropriées et prêts à se rendre aux urnes pour choisir leurs représentants. Ces images, comme celles montrant les femmes centrafricaines défilant pour la paix, le 25 décembre, à Bangui, ne sont peut-être pas les plus rassurantes devant la menace agitée par des groupes armés de marcher sur la capitale du pays pour faire échec aux élections convoquées hier dimanche 27 décembre. Mais elles témoignent l'engagement des Centrafricains et des Centrafricains à mettre un terme au recours à la force qui caractérise les successions à la tête de leur nation depuis soixante ans.

La question s'est posée de savoir si, le fait que les deux tiers du territoire centrafricain sont aux mains des rebelles, la présidentielle et les législatives organisées dans ces circonstances ne participent pas de la complication de l'équation du retour à la quiétude. La réalité, évidemment, est que cette partition de fait de la Centrafrique donne aux élections qui se déroulent uniquement une petite portion du pays un caractère sélectif dont la plus grande faiblesse sera la légitimité des autorités élues, le futur président de la République ainsi que les futurs députés à l'Assemblée nationale.

Dans ce cas précis du rapport de force entre le pouvoir central installé à Bangui, et les groupes armés établis quant à eux à l'intérieur du pays, la partition de fait évoquée plus haut tombe sous le coup de la légitimité de fait dans la mesure où dans un pays en période de conflit, la capitale représente le lieu effectif d'exercice du pouvoir. Ce n'est pas pour rien que toutes les tentatives de sa prise par la force aboutissent quand ceux qui en ont l'initiative prennent possession du lieu symbolique de sa légitimation. Ceci expliquant cela, quand ils ont réclamé au dernier moment, mais en vain, le report des élections, les rebelles centrafricains ont engagé l'option militaire de marcher sur Bangui avant d'être stoppés par les Casques bleus de la mission onusienne-Minusca-, et les autres forces venues en soutien des forces armées du pays.

Il n'est pourtant pas lieu pour l'homme ou la femme qui sera élu (e) au sortir de la présidentielle du 27 décembre en Centrafrique de boire promptement un petit lait. Ce sera tomber dans le piège de l'autosatisfaction béate alors que les défis qui se posent à ce pays sont immenses. Le premier sera à nouveau d'appeler au dialogue. Pas un dialogue en forme de cycle infernal de compromis intenables, mais un dialogue qui commencerait

par le renoncement au raccourci de la solution militaire par tous. Si en effet avec un peu plus de 11.000 hommes, la force onusienne, en place depuis 2014, ne parvient pas à rendre sa quiétude à la Centrafrique, cela signifie que la solution réside chez les Centrafricains eux-mêmes.

Cette solution ne passe pas par le renflouement de la quinzaine de groupes armés identifiés en armes et munitions. Au contraire, il serait judicieux que ceux qui entretiennent ces milices ne poursuivent pas l'exploitation illicite des richesses de leur pays en présentant les rivalités liées à ces trafics comme une lutte vertueuse pour le développement de la Centrafrique ; que les politiques et l'élite centrafricaine se rappellent que depuis soixante ans, ils n'ont pas souvent tenu compte du mal que les influences extérieures infligent à leur pays les rendant complices à plusieurs titres des malheurs de leurs compatriotes.

C'est pour cela que si l'élection constitue une option démocratique irremplaçable, elle ne saurait être le point final du chemin vers la prospérité. Les Centrafricains ont intérêt à envisager autrement l'avenir de leur pays et rejeter la violence.

Gankama N'Siah

VIE DES PARTIS

La FMC souhaite mobiliser plus de 5.000 jeunes à Makélékelé

Une délégation des membres de la Force montante congolaise (FMC) a échangé, le 24 décembre, avec le président du comité et des sections du Parti congolais du travail (PCT) Makélékelé en vue de bâtir les stratégies devant permettre à cette organisation juvénile d'enrôler, d'ici au début de l'année 2021, des milliers de nouveaux membres.

L'échange entre les membres du FMC et les responsables du PCT des différentes sections du 1er arrondissement de Brazzaville, Makélékelé, a permis aux deux parties de valider un calendrier de travail commun. Ce document qui détaille les différentes tâches à mener dans les prochains jours permettra à la Force montante congolaise de renforcer son effectif.

« La joie qui est la nôtre à l'orée de nos descentes dans les différents quartiers de Makélékelé prouve le dynamisme de notre organisation. Ces genres de rencontres sont essentiellement un moment plein

de symbole pour obtenir l'autorisation du secrétariat du conseil du PCT Makélékelé afin de travailler avec les secrétariats des sections conformément au découpage de celles-ci », a expliqué Princesse Gaétane Mouangassa, membre du secrétariat permanent du FMC.

Pour sa part, Duc Koubemba, membre du comité central de la FMC, a invité les jeunes du Congo en général et de Makélékelé en particulier à participer massivement aux opérations d'enrôlement. Il estime, en effet, que cette rencontre leur a permis d'avoir la « bénédic-



Les deux parties en pleine séance de travail/Adiac

tion » des responsables du PCT Makélékelé.

Notons que la FMC qui est la vitrine de la jeunesse du PCT

a profité de cette rencontre pour lancer officiellement sa campagne d'adhésion spéciale, couplée à la structura-

tion et restructuration des organes de base et intermédiaires à Makélékelé.

Rude Ngoma

FILIÈRE BOIS

Le Congo interdit l'exportation des grumes

Pour essayer d'améliorer les recettes de l'État et la contribution du secteur forestier au Produit intérieur brut (PIB), le gouvernement congolais va imposer de nouvelles taxes, un permis réservé exclusivement aux Congolais, la transformation intégrale des grumes sur le territoire national couplé à l'alimentation du marché intérieur.

La nouvelle politique du gouvernement en matière d'industrie du bois a été fixée par le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso, le 23 décembre, lors de son discours sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès. Il a annoncé la promulgation du nouveau code forestier qui apporte plusieurs innovations, dont l'élargissement de l'assiette fiscale du secteur forestier ; l'institution du régime de partage de production ; y compris l'obligation de la transformation intégrale des grumes dans le pays.

L'entrée en vigueur du code forestier, adopté par le Parlement en juillet 2020, contribuera à renforcer la gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources forestières. À travers ce nouveau texte, le gouvernement veut permettre l'appropriation plus rationnelle des ressources générées par le secteur forestier au Congo via la fixation d'un régime efficace

de redevances afin d'accroître la performance fiscale du secteur forestier.

sif de ces arriérés, qui constituent des créances exigibles vis-à-vis de l'État », a signifié

mesures du gouvernement sont en lien avec une directive de la Cémac (Communauté

de la République du Congo, et contribue au désenclavement et au développement de l'arrière-pays. Il génère un nombre important d'emplois directs et indirects dans les services aussi bien en milieu rural qu'urbain.

La superficie moyenne attribuée par opérateur est de près de quatre cent mille hectares, avec des fortes disparités. Les concessions forestières aménagées et non aménagées constituent les surfaces de forêts attribuées à des acteurs exploitants et industriels forestiers ; elles représentaient en 2019 une superficie totale de 14,3 millions ha, soit 96% de la totalité des forêts de production du Congo. 8,1 millions ha soit 56,9 % sont actuellement sous aménagement, et 4,6 millions ha soit 32,7% non aménagés. La superficie des concessions forestières en cours d'aménagement est de 901 mille ha.

Le gouvernement congolais et l'Union européenne ont signé en mai 2010 un Accord de Partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux et qui a été ratifié en juillet 2012, pour garantir une exploitation légale des forêts. Certaines sociétés ont fait le choix de s'orienter vers la certification forestière, dont les pionniers sont la CIB et IFO.

Fiacre Kombo



Les grumes sur un site forestier de la Sangha/Adiac

« L'amélioration des recettes de l'État est une condition sine qua non pour soutenir et accélérer la reconfiguration de l'espace économique et financier national. La solvabilité de la demande des ménages et des entreprises en dépend (...) Il s'agit également de définir, une fois pour toute, une stratégie efficace pour un apurement progres-

Denis Sassou N'Guesso.

Il faut noter que ce Code remplace l'ancien de 2000 devenu caduque au regard du contexte international marqué par la lutte contre les changements climatiques, suite à l'adhésion du Congo aux nombreux traités, accords et instruments juridiques de ce secteur. Les

économique et monétaire de l'Afrique centrale), adoptée en septembre dernier, interdisant l'exportation du bois sous forme de grumes par tous les pays du Bassin du Congo à compter du 1er janvier 2022.

Un secteur dynamique

Le secteur forestier est l'un des plus grands employeurs

INVESTISSEMENTS AU CONGO

Neuf sociétés entendent investir plus de 222 milliards FCFA dans les secteurs porteurs de croissance

Les neuf entreprises à capitaux privés ont reçu, le 23 décembre à Brazzaville, leurs titres d'agrément de la part de la Commission nationale des investissements (CNI) lors de sa dernière session annuelle.

Pour cette 4^e session, la dernière de l'année 2020, la Commission nationale des investissements a statué sur onze dossiers de candidatures, parmi lesquels dix nouveaux et un seul en réexamen, recalé à la dernière session. Au terme des travaux, sept ont reçu leurs agréments d'office, trois l'ont eu sous réserve, en attendant qu'elles complètent leurs dossiers. Toutes ces sociétés adjudicatrices projettent investir dans divers secteurs porteurs de croissance, tels que l'agro-industrie, l'industrie, les transports, l'agriculture, les télécommunications, les bâtiments et travaux publics et dans le domaine des services. Ces projets, s'ils venaient à se réaliser en totalité, représenteront un investissement global de plus de 222,740 milliards Fcfa et pour-

ront générer plus de 695 emplois directs. S'exprimant à cet effet, le président de la Commission nationale des investissements, Jean Raymond Dirat, a fait savoir qu'au moment où l'économie nationale est en difficulté, les investissements à capitaux privés restent l'unique panacée pour soutenir la croissance. *« L'investissement privé est dorénavant le moteur de notre croissance. Depuis 2016, la contribution de l'investissement privé à la croissance nationale est très faible, estimée à -72%. Mais les prévisions de l'année 2021 sont positives. Nous le souhaitons afin que le Congo sorte la tête de l'eau. La dernière session, l'investissement était de 102 milliards. Pour cette session, il a été multiplié par deux »,* s'est réjoui Jean Raymond Dirat. Rappelons que pour la dernière session tenue en août dernier, la CNI avait aussi examiné onze dossiers de candidature. Dix d'entre eux avaient été agréés pour un coût d'investissement de 120 milliards 477 millions Fcfa.



Les membres de la CNI examinant les dossiers d'agrément/Photo Adiac

Ayant acquis leurs agréments, ces sociétés vont bénéficier des allègements et avantages particuliers de la part de l'Etat congolais, tel que prévu dans la charte des investissements. Les avantages garantis portent, entre autres, sur la réduction des droits de douane, de la taxe sur le bénéfice et sur bien d'autres faveurs fiscales. En contrepartie, ces sociétés pri-

vées ont l'obligation de recruter prioritairement le personnel congolais et de l'immatriculer à la sécurité sociale. Conformément à la charte des investissements, elles devraient transformer leur matière première sur le sol congolais afin de contribuer à la diversification de l'économie nationale. Signalons que la Commission nationale des investissements est un or-

gane d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle compte une vingtaine de membres permanents, issus de diverses administrations publiques et privées ainsi que des institutions. Sa mission principale est d'examiner les demandes d'agrément sollicitées par les entreprises.

Firmin Oyé

FINANCES PUBLIQUES

Denis Sassou N'Guesso insiste sur la poursuite de la modernisation des régies financières

Lors de son discours sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès, le 23 décembre, le président congolais Denis Sassou N'Guesso a prôné l'orthodoxie budgétaire, à travers l'efficacité des administrations d'exécution, dans un contexte de crise financière et sanitaire.

En six ans, les recettes totales de la République du Congo ont chuté de 65%, de 4.152 milliards de francs CFA en 2014 à 1.469 milliards de francs CFA en fin décembre 2020. La chute des recettes publiques est imputable à la baisse des revenus pétroliers qui devraient ressortir à 778 milliards de francs CFA, après un total de 2.505 milliards de francs CFA en 2014, représentant une baisse de 68%. Cette situation a conduit le gouvernement congolais à ajuster ses dépenses publiques, qui s'établissent à 1.638 milliards de francs CFA en décembre 2020, contre 3.151 milliards de francs CFA en 2014, soit une baisse de 48%. La baisse des dépenses totales est provoquée, quant à elle, par l'effondrement des dépenses d'investissements qui ont été divisées par 6, soit -83%, passant de 1.997 milliards de francs CFA à 330 milliards de francs CFA en 2020. *« La mobilisation optimale et la sécurisation rigoureuse des recettes de l'État, qui demeurent l'épine dorsale de notre action, confirment : la nécessité de poursuivre la modernisation de nos régies financières et de veiller sur leur bonne tenue ; l'exigence de l'observation rigoureuse de l'orthodoxie budgétaire ; la quête de l'efficience et de l'efficacité de la dépense publique »,* a estimé le chef de l'État. La loi de finances 2021 que vient d'adopter le Parlement définit la nouvelle assiette fiscale, les ressources budgétaires pourront atteindre 1873 milliards francs CFA, en hausse de 21% par rapport au budget 2020 réajusté. Le gouvernement entend poursuivre la modernisation de l'administration fiscale, à travers notamment la généralisation de la bancarisation de la collecte des impôts et le paiement électronique de certaines taxes et redevances via l'e-tax, l'interconnexion entre les services de collecte et de gestion des ressources publiques. Avec ces mesures, l'exécutif espère juguler le double choc macroéconomique et budgétaire marqué par la forte baisse des recettes pétrolières et son incidence sur le secteur hors et l'impact de la pandémie du coronavirus. Les autorités comptent sur ces mesures pour ramener le taux de croissance à 0,5 %, après sa pire récession depuis une vingtaine d'années, -8,6% en 2020. L'exécutif affirme aussi que ces orientations budgétaires sont en cohérence avec les principaux axes du Plan national de développement 2018-2022.

Fiacre Kombo

TECHNOËL

Plus de trois mille jeunes déjà formés dans le domaine du numérique

L'association Technoël a tenu, le week end dernier à Brazzaville, sa 7^e édition, à l'occasion de laquelle elle a fait le bilan de ses sept ans d'existence. Il ressort que depuis 2013 à ce jour, Technoël a déjà initié plus de trois mille jeunes congolais dans le domaine du numérique de l'informatique.

Pour l'édition 2020, qui a eu lieu au lycée de la révolution, 350 jeunes, filles et garçons, ont participé à cette formation en présentiel et en même temps en ligne. Au total cinquante jeunes étaient présents dans la salle, en raison de la crise sanitaire. D'autres apprenants ont suivi la formation en ligne à partir de chez eux. Quelques thématiques spécifiques portées entre autres sur la sécurité, la robotique, le montage vidéo ainsi que sur le cadre réglementaire et institutionnel y ont été développées. Comme dans les précédentes éditions, ces jeunes congolais ont reçu des notions classiques de base sur le numérique et l'informatique en général. L'objectif pour l'association Technoël est de faire d'eux des spécialistes en la matière, afin de les préparer à devenir de chefs d'entreprise dans le domaine du numérique. A l'issue de la formation, a précisé le président de cette association,



Des participants à la formation sur le numérique

Thégie Fortune Mampassi, les meilleurs apprenants seront sélectionnés pour poursuivre des formations plus pointues dans des sociétés partenaires avec qui ils travaillent en partenariat. *« En perspective, la vision de l'association est d'étendre la même formation à Pointe-Noire et dans d'autres villes du pays afin de donner aux jeunes de l'arrière-pensée l'occasion d'apprendre les nouvelles technologies. Parce que depuis 2013, l'évènement ne s'organise qu'à Brazzaville. A ce jour, nous avons formé plus de trois mille dans le numérique et l'informatique »,* a expliqué Thégie Fortune Mampassi. Technoël est ouverte à tous

les jeunes, qu'ils soient débutants, amateurs ou disposant déjà des aptitudes en matière numérique. La formation se tient chaque fin d'année, à la veille des fêtes de Noël. Les dossiers de candidature se font en ligne, via un dispositif technique mis en place par le comité d'organisation. Notons que la 7^e édition de Technoël s'est déroulée en présence des représentants du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, de ceux venus de la primature et des responsables des ONG et associations œuvrant dans le numérique au Congo.

F.O.

CONFINEMENT GÉNÉRAL LE JOUR DE NOËL

Indignation des évêques

Dans une correspondance adressée au Premier ministre, Clément Mouamba, le 23 décembre, les évêques du Congo se sont indignés suite à la décision de confinement général décrété pendant la fête de Noël. Cette décision sera à nouveau appliquée le 1er janvier 2021, jour de fête de Nouvel An.

« Nous sommes conscients de la gravité de la maladie. Mais nous avons de la peine à comprendre les motivations réelles qui ont poussé la Coordination nationale de gestion de la pandémie de covid-19 à priver les chrétiens

vernement, Clément Mouamba. La réaction du gouvernement à ce propos ne s'est pas fait attendre. « Si les évêques sont comptables des âmes des citoyens auprès de Dieu et de Jésus-Christ, le gouvernement est, quant à lui,

que d'éviter une propagation incontrôlée du coronavirus », a expliqué, Thierry Mougalla, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, qui au nom de l'exécutif a dit comprendre la réaction des évêques et de tous les fidèles quels que soient les cultes. Sur le terrain, le jour de Noël, les consignes du gouvernement ont été respectées par la population qui pour la première fois a passé



Les évêques du Congo

de la célébration de la nativité du Christ, une fête importante de la foi chrétienne », souligne la lettre des évêques au chef du gou-

comptable de l'intégrité physique, de la santé de la population. Ces mesures n'ont pas été prises pour d'autres raisons

ladite fête dans un confinement général à cause de la covid-19 qui continue de bousculer les modes de vie à travers le monde. **Rominique Makaya**

ROYAUME LOANGO

Le roi Moe Makosso IV décède après onze ans de règne

« J'ai le profond regret de vous annoncer le décès survenu ce jour 23 décembre 2020 en début d'après-midi de sa Majesté Moé Makosso IV, roi de Loango à la polyclinique internationale de Rabat à la suite d'une longue maladie », indique l'avis de décès signé par l'ambassadeur du Congo au Maroc, Jean Marie Mowelle, et adressé au ministre des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso.

Moe Makosso IV est né le 1er mai 1944 à Tchizondi, dans le département du Kouilou, où il a fait ses études jusqu'en classe de 3^e avant de travailler au port autonome de Pointe-Noire en qualité de chauffeur-mécanicien. Le 29 août 2009, Moe Makosso IV a été introduit 17^e roi de Loango succédant ainsi à son oncle Moe Poaty III dans une société où la succession au trône est matrilineaire. Le 31 mai 2012, le roi de Loango s'est rendu à Mbé, siège du royaume



Moe Makosso IV sur le trône

Téké, où il a signé avec son homologue le 17^e Makoko un manifeste pour la consolidation de la paix et de l'unité du Congo. Moe Makosso IV était marié à deux femmes et père de seize enfants.

R.M.

AVIS DE RECHERCHE

La société Groupe Yannick recherche : un administrateur, un comptable, un maître-chien, des conducteurs moto et des APS.
Tél : 06 402 81 81
Adresse : 2549 rue Charles des faucault
Centre-ville, face résidence Marina
- 1 CV
-2 cartes photos
- 1 lettre de motivation.
Dernier délai du 27 au 29 décembre 2020.

NÉCROLOGIE

Christian Brice Elion, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille informent les parents, les amis et les connaissances du décès de leur soeur Catherine Obodzi survenu le 14 décembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 130 de la rue Amaya sur l'avenue des pavés à Mikalou dans le 6^e arrondissement. La date des obsèques sera annoncée prochainement.



Guy-Gervais Kitina, rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, les enfants Locko (Gina, Tito, Marie Jeanne et Léontine), les enfants Nkouta et famille informent parents, amis et connaissances ainsi que la chorale kimbanguiste « Yelusalami » du décès de leur mère, tante, grand-mère et membre, Véronique Boumi, survenu le mardi 15 décembre à Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°79 de la rue Mboté à Moukondo sur l'avenue du marché Sukisa. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La société FAAKI Congo S.A a la profonde douleur d'annoncer le décès tragique de son directeur général adjoint, M. Ghislain Bobianga, survenu le 22 décembre 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 190 de la rue Nko au Plateau de 15 ans, non loin de l'église catholique Jésus ressuscité. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement



Le président du comité de direction des Assemblées chrétiennes (A.C), le docteur Alphonse Malonga, a la profonde tristesse d'informer tous les membres de la communauté des Assemblées chrétiennes et du corps de Christ du Congo, du décès inopiné du serviteur de Dieu l'évangéliste Iréné Ludovic Simplic Nganga, survenu le mardi 15 décembre à Brazzaville. La veillée se tient au domicile du disparu, au n° 14 rue Bilongui, la Frontière Brazzaville, derrière l'agence Energie électrique du Congo ex-S.N.E. L'inhumation aura lieu le lundi 28 décembre 2020.

COVID-19

Le Congo engagé sur la voie du vaccin

Dans son adresse à la Nation, devant le Parlement réuni en congrès le 23 décembre, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a instruit le gouvernement à mettre en place un comité ad hoc qui travaillera sur les modalités d'acquisition du vaccin contre la pandémie de covid-19 dès que disponible.

« J'engage notre pays sur la voie du vaccin », a déclaré en substance le président de la République tout en rappelant le taux de positivité, qui était de 3% en octobre dernier, a dépassé le seuil de 8% au cours des dix premiers jours du mois en cours faisant ainsi redouter un rebond et une deuxième vague de propagation de la covid-19. Pour ce faire, le comité ad hoc qui sera mis en place aura pour missions de déterminer le type de vaccin le mieux adapté, d'examiner la possibilité de tirer le meilleur profit de l'initiative internationale Covax, dans sa composante de facilitation de l'accès aux vaccins. Il sera également question



Dépistage covid-19 au centre de prise en charge de Kintélé

de réfléchir sur les conditions d'acquisition des doses vaccinales nécessaires pour le Congo, de réfléchir sur la stratégie de vaccination à retenir pour éviter toute opération hasardeuse sur la population, de se préparer financièrement, notamment, en disponibilisant les res-

sources nécessaires afin de réagir promptement, le moment venu, a indiqué le président de la République. **Les chiffres** Les chiffres publiés par la Coordination nationale de gestion de la pandémie, à l'issue de sa réunion du 22

décembre 2020, indiquent qu'en octobre passé, il n'y avait que 256 cas actifs de personnes contaminées. En novembre, 556 cas supplémentaires ont été enregistrés. Pendant les douze premiers jours de décembre, l'on en comptait 275 nouveaux.

A en juger par le taux de positivité, Pointe-Noire est, depuis trois mois, le principal foyer de contamination de Covid-19. Durant la première décade du mois de décembre 2020, le taux de positivité a été de près de 9% (8,97%) à Pointe-Noire et de 8% (8,38%) à Brazzaville. Bien plus préoccupant, le nombre des cas actifs et celui des décès de Covid-19 ont fortement augmenté en ce mois de décembre. Pendant tout le mois de novembre, seuls deux décès de Covid-19 ont été notifiés. Entre le 1er et le 19 décembre, il y avait déjà onze morts supplémentaires dus à la Covid-19. A la date du 19 décembre 2020, le Congo comptait un total de 6571 cas notifiés depuis mars. Sur ces cas notifiés, il existe actuellement 887 cas actifs. Sur la période du 13 au 18 décembre 2020, 2 797 personnes ont été testées ; 201 résultats se sont révélés positifs, soit en moyenne 33 cas supplémentaires de Covid-19 par jour. Le taux de létalité est, quant à lui, fixé à 1,54%.

Rominique Makaya

550 mille masques pour les lycéens et collégiens

La ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, a remis, le 24 décembre, un lot de masques de protection destinés aux élèves du primaire et secondaire sur toute l'étendue du territoire national. Ce don du gouvernement vise à assurer une meilleure protection en milieu scolaire.

Cette donation est une initiative s'inscrivant dans le cadre de l'appui du gouvernement aux mesures de prévention visant à garantir la sécurité des élèves en milieu scolaire. Ces masques confectionnés par les artisans congolais ont été réceptionnés par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. « Au nom de la communauté éducative et scolaire, je dis merci. Le choix fait par le gouvernement de concilier le droit à l'éducation et la santé m'emmène à veiller pour que l'école ne soit pas le lieu idéal de contamination et surtout pour qu'elle ne serve pas de prétexte pour freiner le droit à l'éducation, dont doivent bénéficier les élèves du Congo », a déclaré le ministre Anatole Collinet

Makosso. Pour lui, ces initiatives multipliées par le gouvernement visent à soutenir les efforts des parents d'élèves. « En mettant à disposition de la communauté éducative ce lot important de masques, cela montre la présence quotidienne du gouvernement aux côtés des enfants et sa détermination à sauver l'année scolaire de ceux-ci. », a ajouté le ministre. Anatole Collinet Makosso a félicité les artisans congolais pour leur disponibilité et qui, en un temps record, ont pu produire ce lot significatif de masques de qualité. De son côté, Yvonne Adélaïde Mougany a fait savoir qu'à Brazzaville et Pointe-Noire, principalement dans les lycées et collèges, règne un taux de contamination très élevé. Selon elle, ces masques,



Le ministre Anatole Collinet Makosso réceptionnant le don Adélaïde Mougany.

destinés aux élèves, vont permettre à son homologue de l'Enseignement primaire et secondaire de contribuer à l'amélioration de la protection infantile dans différents établissements disséminés sur le territoire national. « Le masque ne constitue

qu'une partie de mesures de protection. Il va donc falloir que le message soit relevé une fois de plus pour que les enfants, les élèves, les lycéens pensent à respecter les mesures barrières édictées par le gouvernement. », a souhaité la ministre Yvonne

Adélaïde Mougany. Elle a, en outre, rappelé que la pandémie est bel et bien présente. Il va donc falloir prendre des dispositions nécessaires pour protéger les enfants ainsi que les enseignants car, eux aussi sont exposés à la maladie.

Gloria Imelda Lossele

PRÉSIDENTIELLE EN RCA

Les Centrafricains vivant à Brazzaville ont voté

L'ambassade de la République Centrafricaine au Congo a accueilli, le 27 décembre, les ressortissants centrafricains venus accomplir leur devoir civique.

Toutes les dispositions ont été prises le matin à l'ambassade pour permettre aux électeurs centrafricains de voter en toute quiétude, dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19. D'après le président du dénombrement de l'Autorité nationale des élections (ANE), Sylvain Honoré Woromogo, au total, deux mille six cent cinquante-cinq ressortissants centrafricains vivant à Brazzaville sont attendus aux urnes pour l'élection présidentielle uniquement. Sur le nombre des Centrafricains vivant au Congo, ce dernier a expliqué qu'au départ, ils étaient cinq mille et qu'aujourd'hui, il n'a aucune idée du nombre exact à la suite du retour massif de ses compatriotes ces dernières années. En République centrafricaine, un million huit cent mille électeurs ont été invités à élire leur président de la République ainsi que leurs députés qui siègeront à l'Assemblée nationale. Il s'agit des premières élec-



Un électeur accomplissant son devoir civique/Adiac

tions organisées depuis la signature en février 2019 d'un accord de paix par le gouvernement centrafricain et quatorze groupes armés du pays. « Les cartes d'électeur sont disponibles dans le pays depuis le 19 décembre et la distribution se poursuivra jusqu'au jour des élections », a indiqué l'ANE. Dans un communiqué publié lundi, l'ANE a invité massivement les Centrafricains inscrits sur les listes électorales à aller retirer leurs cartes d'électeur dans les centres de distribution munis de leurs récépissés. L'ANE a également invité les Centrafricains à se rendre massivement aux urnes dimanche. Des appels qu'a relayés la Mission des Nations unies sur la Centrafrique (Minusca).

Sur place, trois cents casques bleus de la Minusca sont arrivés en renfort pour sécuriser les élections dans un contexte de recrudescence de la violence et de menaces de groupes armés. A la veille de Noël, trois cents soldats de la paix rwandais sont arrivés par deux avions à Bangui en provenance du Soudan du Sud où ils servent d'habitude au sein de la Mission des Nations unies dans le pays. Ce renfort s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan intégré de sécurisation des élections présidentielle et législatives. Il vise à renforcer les capacités de la Minusca et à répondre aux défis sécuritaires que traverse actuellement la Centrafrique.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Les chefs d'Etat de la CEEAC condamnent la violence dans le pays

Réunis le 26 décembre, par visioconférence, dans le cadre de leur dixième sommet extraordinaire, les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont condamné la résurgence de la violence en République centrafricaine.

« Les chefs d'Etat ont condamné sans réserve la résurgence de la violence armée en RCA qui n'a pour but que d'empêcher l'aboutissement du processus électoral », a indiqué à la presse le ministre congolais chargé des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso à l'issue du sommet des chefs d'Etat. Selon lui, les dirigeants de la CEEAC considèrent que « ce serait un très mauvais message que l'Afrique enverrait au reste du monde que de laisser les armes prendre le dessus sur les urnes. Donc, ils ont réaffirmé leur soutien au président Faustin Archange Touadéra (...). Ils l'ont encouragé à aller jusqu'au bout de ce processus ». Les chefs d'Etat des pays de la CEEAC ont appelé « les Centrafricains à aller massivement aux urnes demain ». Ils ont condamné également la mort de trois Casques bleus et estimé que « ces crimes de guerre ne resteraient pas impunis ».

Le ministre congolais des Affaires étrangères a fustigé l'embargo des armes imposé à la Centrafrique qui, d'après lui, ne permet pas la montée en puissance des forces armées du pays. « Le fait que la RCA reste sous l'embargo est une aberration. Voilà un gouvernement élu, le président Touadéra a été élu par le peuple centrafricain, de manière indiscutable ; mais il n'arrive pas à équiper les forces armées centrafricaines. Celles-ci ne peuvent pas monter en puissance parce qu'elles n'ont pas le minimum », a-t-il lancé. « Quand le président Touadéra se tourne vers les Russes, c'est parce que certains partenaires traditionnels sont un peu réticents. Mais, on le condamne. Par moment on a le sentiment qu'il est entre le marteau et l'enclume », a poursuivi Jean-Claude Gakosso. Avant de conclure : « Il faut que les grandes puissances arrêtent d'être égoïstes à ce point. Il faut aider le gouvernement centrafricain à monter une vraie armée. On ne voit pas un Etat se consolider sans la force armée. Donc, les chefs d'Etat ont lancé cet appel pour que les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU mettent fin à cet embargo injuste qui pénalise le président Touadéra et son gouvernement ».

La Rédaction



LCB Bank
GROUPE BMCE BANK

Que l'esprit de Noël soit avec vous aujourd'hui et tout au cours de la nouvelle année.

LCB Bank vous souhaite Joyeux Noël

La Direction Générale

Siège social :
Avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville
BP: 2889, Tél:(242) 06 700 48 48/ 05 717 11 11
Fax: (242) 22 281 09 77.
Web: www.lcb-bank.com



Communiqué final de la X^e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale(CEEAC) consacrée à la grave détérioration de la situation politique et sécuritaire en République centrafricaine

Sur convocation de son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), et à la demande de son Excellence Monsieur Faustin Archange Touadéra, président de la République centrafricaine, il s'est tenu le samedi 26 décembre 2020, par visioconférence, la X^{ème} session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, consacrée à la grave détérioration de la situation politique et sécuritaire en République centrafricaine.

Y ont pris part :

- Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC ;
- Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, président de la République de Guinée équatoriale ;
- Son Excellence Monsieur Faustin Archange Touadéra, président de la République centrafricaine ;
- Son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la République démocratique du Congo ;
- Son Excellence Monsieur Évariste Ndayishimiye, président de la République du Burundi ;

Ont également pris part à ce sommet les représentants des chefs d'Etat :

- de la République d'Angola ;
- de la République du Cameroun ;
- de la République gabonaise ;
- de la République du Rwanda ;
- de la République démocratique de São Tomé-et-Principe ;
- et de la République du Tchad.

L'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo, président de la Commission de la CEEAC a également pris part aux travaux.

1- Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été principalement marquée par le discours d'ouverture du président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC.

Dans ce discours, le président en exercice, son Excellence Denis Sassou N'Guesso, a remercié ses pairs pour avoir répondu favorablement à son invitation pour la tenue de la X^{ème} session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement consacrée à la dégradation et à l'aggravation de la situation politique et sécuritaire en République Centrafricaine.

Il les a ensuite invités à mettre en œuvre les principes de solidarité, d'assistance mutuelle, de complémentarité, de subsidiarité, de responsabilité collective et de non-indifférence envers la République centrafricaine, plongée dans une nouvelle crise qui s'est aggravée à l'approche des élections présidentielle et législatives du 27 décembre 2020.

Il a également interpellé les leaders politiques et les chefs des groupes armés centrafricains à tourner le dos à la violence, à privilégier le dialogue en toutes circonstances et à créer les conditions des élections crédibles, transparentes et pacifiques.

Enfin, le président en exercice a exprimé la nécessité de trouver une solution durable à la crise centrafricaine, avec une participation forte de la région dont le destin est indissociable de celui de ce pays frère.

2- Ordre du jour

Un seul point figurait à l'ordre du jour des travaux, à savoir : l'aggravation et la détérioration de la situation politique et sécuritaire en République centrafricaine.

3- Déroulement des travaux et principales conclusions

La conférence a commencé par suivre avec une grande attention l'intervention du président de la République centrafricaine, SEM. Faustin Archange Touadéra qui a présenté les aspects saillants de la crise au cours des dernières semaines.

La conférence a également suivi la présentation du Rapport sur la situation

politique et sécuritaire en République centrafricaine faite par l'ambassadeur Gilberto da Piedade Verissimo, président de la Commission de la CEEAC.

De cette présentation, il ressort que la République centrafricaine connaît à nouveau une crise multiforme qui n'a cessé de s'aggraver à l'approche des élections présidentielle et législatives prévues le 27 décembre 2020.

Cette crise est marquée par des dissensions profondes entre les acteurs politiques sur le processus électoral ; ainsi que par des affrontements armés dans plusieurs localités du pays entre une nouvelle coalition de rebelles et les forces armées centrafricaines, appuyées par la Minusca.

Le président de la Commission de la CEEAC a terminé son propos en souhaitant que cette crise soit traitée dans sa globalité, en prenant en compte toutes les dimensions.

Après une analyse approfondie de la situation et des échanges fructueux entre les participants,

- la conférence a condamné sans équivoque le recours à la violence comme mode de règlement de la crise et de toute tentative de remise en question de l'ordre constitutionnel établi ;
- la conférence a condamné avec la dernière énergie les violences qui ont coûté la vie à trois soldats burundais de la Minusca et présenté ses condoléances les plus attristées au peuple burundais ainsi qu'aux Nations unies ;
- la conférence a clairement indiqué que ces violences devraient faire l'objet de poursuites judiciaires ;
- la conférence a demandé la cessation immédiate des hostilités sur l'ensemble du territoire centrafricain et le retrait des rebelles de toutes les lignes de fronts ;

- la conférence a demandé la poursuite du processus électoral en cours et appelé le peuple centrafricain à se rendre massivement aux urnes demain 27 décembre 2020 ;

- la conférence a demandé l'ouverture d'un dialogue politique inclusif au lendemain des élections et sous l'égide de la CEEAC ;

- la conférence a instruit la Commission de la CEEAC de continuer les contacts visant la désignation d'un Médiateur permanent de la crise centrafricaine, conformément à la Déclaration de Libreville du 27 novembre 2020 et l'opérationnalisation d'un cadre permanent de médiation pour une paix durable en RCA ;

- la conférence a instruit la Commission de la CEEAC de travailler à l'élaboration et la mise en œuvre des Programmes :

- de Désarmement, Démobilisation et Réintégration ;
 - de Réforme du secteur de la sécurité ;
 - de justice transitionnelle « Vérité-Justice et Réconciliation » ; et
 - de sécurisation et de développement des espaces transfrontaliers ;
- la conférence a demandé l'appui par les États membres, qui en ont les capacités, à exprimer leur solidarité envers la République centrafricaine, y compris par l'envoi des troupes armées en vue de l'aider à recouvrer l'intégrité de son territoire ;
- la conférence a, une fois de plus, exhorté les partenaires techniques et financiers, dont elle salue en outre l'engagement et les considérables efforts déjà consentis, à poursuivre leur soutien en appuyant la mise en œuvre d'un robuste programme

de reconstruction et de développement post-conflit en vue de créer enfin les conditions d'une paix durable en RCA ;

- la conférence a, une fois encore, appelé le Conseil de Sécurité des Nations à mettre fin à l'embargo sous les armes en RCA afin de permettre au gouvernement centrafricain de s'équiper pour la montée en puissance des Forces Armées Centrafricaines.

La conférence a adressé une motion de remerciements au président de la République du Congo et au gouvernement congolais pour l'organisation de cette Xe session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC.

Fait à Brazzaville, le 26 décembre 2020



RASSEMBLEMENT POUR LA DÉMOCRATIE ET LE PROGRÈS SOCIAL
RDPS

Unité * Démocratie * Progrès
Déclaré sous n° 109/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991
Tél + 242 06 930 84 84 / +242 04 479 83 83 – Brazzaville – République du Congo

**COMMUNIQUE FINAL SANCTIONNANT LES TRAVAUX DE LA TROISIÈME
SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DIRECTEUR DU RASSEMBLEMENT
POUR LA DÉMOCRATIE ET LE PROGRÈS SOCIAL R.D.P.S.
– TENUE A POINTE-NOIRE, LE SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020 -**

Convoquée par acte n° 2020-19/RDPS/BP/PDT du 28 octobre 2020, la troisième session extraordinaire du comité directeur s’est tenue ce samedi 7 novembre 2020 au siège interdépartemental Jean-Pierre THYSTERE TCHICAYA, à Pointe-Noire, sous la haute autorité du Camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA, Président du RDPS.

Dans son allocution d’ouverture, le Président du Parti a souhaité la bienvenue à tous les membres du Comité Directeur retenus pour les présentes assises, tout en soulignant que cette session du Comité Directeur se tient dans un contexte économique et financier difficile aggravé par les effets dévastateurs de la pandémie du coronavirus COVID-19.

Il a invité par la suite les membres du comité directeur à prendre toute leurs responsabilités afin de baliser le chemin du prochain congrès.

L’ordre du jour des travaux était composé des points ci-après :

- 1- Contrôle des présences ;
- 2- Examen et adoption du projet d’ordre du jour ;
- 3- Examen et adoption du projet du règlement intérieur des travaux ;
- 4- Mise en place des organes des travaux :
 - Présidium
 - Secrétariat
 - Police
- 5- Compte-rendu des travaux de la troisième session extraordinaire du Bureau Politique tenus le 24 octobre 2020 ;
- 6- Examen et adoption du projet d’ordre du jour du congrès ;
- 7- Examen et adoption des motions ;
- 8- Examen et adoption du Communiqué final.

L’ordre du jour ainsi énoncé, les membres du comité directeur ont procédé à son examen.

- 1- Du contrôle des présences.
Celui-ci a donné les résultats suivants :
 - Convoqués : 50
 - Présents : 50

2- De l’examen et de l’adoption du projet d’ordre du jour :
Le projet d’ordre du jour a été adopté sans amendement.

3- De l’examen et de l’adoption du projet du règlement intérieur des travaux :
Celui-ci a également été adopté sans amendement.

4- De la mise en place des organes des travaux :
Pour la conduite des travaux, le Comité Directeur a mis en place les organes ci-après :

• **Présidium :**
Président : Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA
Membres : les autres membres de la coordination du Bureau Politique

• **Secrétariat :**
Président : Michel KONKO
Secrétaire rapporteur : Dieudonné TCHIKAYA
Membre : Pierre MAKAYA-NIOKA

• **Police :**
Sosthène ROLAND ANTOINE N’ZOTATU POATY
Ghislain TCHINIANGA
Juste BOUYOU POATY

5- Du compte-rendu des travaux de la troisième session extraordinaire du Bureau Politique du 24 octobre 2020 :

Après présentation et débats, ce compte-rendu a été adopté avec amendements.

6- De l’examen et de l’adoption du projet d’ordre du jour du congrès :

Après des débats francs et responsables, le projet d’ordre du jour du congrès a été adopté sans amendement.

7- De l’examen et de l’adoption des motions :
Deux motions ont été adoptées l’une invitant le Camarade Président Denis SASSOU N’GUESSO en sa qualité de Président de la Majorité Présidentielle à faire acte de candidature de la Majorité Présidentielle à l’élection présidentielle de 2021.

L’autre, de confiance au camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA, Président du Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social (RDPS), le Comité Directeur l’invite à faire acte de candidature à sa propre succession à la tête du Parti.

Débutés à 12 heures, les travaux de la troisième session extraordinaire du Comité Directeur ont pris fin à 16 heures 50 minutes.

Fait et Adopté à Pointe-Noire, le 7 novembre 2020

LE COMITE DIRECTEUR

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRI-
CULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE
DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sas-
souNguessoMpila, Brazzaville, République du Congo,
Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.
com

Brazzaville, le 24 décembre 2020

Le Coordonnateur National,


Isidore ONDOKI



**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE
DES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES ALA CONSTRUCTION DES PONTSSUR LES RIVIERES IBENGA ET
MOTABA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA, POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOP-
PEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC)**

N°008C/PDAC-2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo et l'As-
sociation Internationale de Développement (IDA),
Groupe Banque mondiale, ont signé le 20 septembre
2017 un accord financement de 100 millions de dol-
lars US, pour la mise en place du Projet d'Appui au
Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC),
sur une période de 5 ans.
Une partie des fonds est destinée aux paiements des
services de Consultants pour des études techniques
relatives à la construction des ponts sur les rivières
Ibenga et Motaba, Département de la Likouala, objet
du présent

2. Le présent avis de sollicitation à manifestation d'in-
térêt vise la sélection d'un cabinet qualifié et expéri-
menté.

3. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP)
invite en conséquence, les cabinets intéressés à mani-
fester leur intérêt par rapport aux services décrits
ci-dessus.

seignements suivants :
- les compétences du cabinet ou Bureau d'études, les
références techniques vérifiables sur des missions
similaires (liste des précédents clients pour ce type
de mission : année, coût de la mission, année, coût,
nom et adresse complète du représentant du client,
méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;
- l'adresse complète du cabinet (localisation, personne
à contacter, BP, Téléphone, E-mail).

4. Sur cette base, les cabinets ou bureaux d'études
seront sélectionnés conformément aux Directives de
la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par
les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier
2011 ».

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'UNCP, pour
obtenir les termes de référence et d'autres informa-
tions complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les
jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 30.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adres-
sées, sous pli fermé ou en version électronique, au
plus tard le lundi 26 janvier 2020, à l'adresse ci-des-
sous :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRI-
CULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE
DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sas-
souNguessoMpila, Brazzaville, République du Congo,
Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.
com

Brazzaville, le 24 décembre 2020

Le Coordonnateur National,


Isidore ONDOKI



Le dossier de candidature devra comporter les ren-



RASSEMBLEMENT POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL
RDPS

Unité * Démocratie * Progrès
Déclaré sous n° 109/91/MINT/DGAT/DOR/
SAG du 21 février 1991
Tél + 242 06 930 84 84 / +242 04 479 83 83-
Brazzaville – République du Congo

**MOTION DE FELICITATION AU CAMARADE
JEAN MARC THYSTERE TCHICAYA
POUR SA REELECTION A LA TETE DU RDPS.**

- Considérant les nombreuses motions de confiance adoptées par l'en-
semble des conventions fédérales et par le Comité Directeur lors de ses
sessions suite au bon fonctionnement du Parti.

- Considérant que le camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA a tenu ses
engagements pris lors de son discours de candidature à l'élection à la tête
du Parti en mai 2015 ;

- Convaincus de ce que le camarade Jean Marc THYSTERE TCHICAYA fera
encore beaucoup plus pour le rayonnement du RDPS ;

Nous,
Militants du RDPS, participants au 3^e congrès ordinaire, adressons au
camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA nos vives, chaleureuses et
respectueuses félicitations pour sa brillante réélection à la tête du RDPS
pour les cinq (5) prochaines années 2020-2025.

Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2020

LE CONGRÈS

**MOTION DE SOUTIEN A SON EXCELLENCE
DENIS SASSOU NGUESSO PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT**

- Considérant les efforts inlassables que ne cesse de déployer son excel-
lence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la république, Chef
de l'Etat pour consolider l'unité nationale, la paix et la démocratie dans notre
pays,

- Considérant son implication personnelle dans la recherche des solutions
durables de paix dans la sous-région de l'Afrique Centrale et le reste du
continent ;

- Considérant la promptitude avec laquelle le Président de la république a
réagi pour protéger les congolais de la propagation de la pandémie du coro-
navirus, Covid-19 ;

- Considérant les résultats positifs de l'évolution des indicateurs macroé-
conomiques du pays ;

- Considérant l'engagement du RDPS d'œuvrer aux côtés des autres forces
politiques de la majorité présidentielle pour faire aboutir le programme du
Président de la république, Président de la majorité présidentielle à savoir
: « LA MARCHE VERS LE DEVELOPPEMENT ».

Nous, militants du RDPS participants au troisième Congrès Ordinaire à Braz-
zaville, les 12 et 13 décembre 2020 ;

Réaffirmons notre soutien indéfectible à son excellence Monsieur Denis
SASSOU NGUESSO Président de la république, Chef de l'Etat ;

L'invitons à faire acte de candidature à l'élection présidentielle de 2021 ;

Soutenons sans faille ladite candidature et demandons à l'ensemble des
militantes et militants d'en faire autant.

Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2020

Vive le RDPS

Vive la majorité présidentielle

LE CONGRÈS

ETATS-UNIS

Le mandat de Donald Trump marqué par les accords de paix Israël-pays arabes et les tensions raciales

Si sous l'impulsion de l'actuel président américain sortant les Emirats arabes unis, Bahreïn, le Soudan et le Maroc ont normalisé leurs relations avec Israël – une percée incroyable saluée partout -, une majorité d'Américains considèrent que les relations raciales ont empiré depuis son élection. Et nombreux sont des observateurs qui pensent que la question des Noirs serait parmi celles qui l'ont empêché d'être reconduit à la Maison Blanche.

Donald Trump a eu le mérite d'intéresser les pays sus-évoqués et d'autres à s'engager dans la normalisation de leurs relations avec Israël. « D'autres accords sont en préparation. Nous en avons au moins cinq qui veulent venir (faire la paix) et nous en aurons d'autres bientôt », indique le milliardaire républicain sans citer les pays concernés. De son côté, Jared Kushner, architecte du plan Trump pour le Moyen-Orient dénoncé par les Palestiniens, se réjouit du fait que la « vision puissante » de Donald Trump en matière de politique étrangère « a ouvert de nouvelles voies pour que les nations sortent de décennies d'instabilité et de crise » et annonce « une nouvelle ère de tolérance ». Assurant que le cercle de la paix va s'élargir, le gendre de l'ex magnat de l'immobilier se félicite de ce que Rabat s'est joint aux trois premiers pays pour normaliser ses relations avec Tel-Aviv. « Le Maroc a un rôle historique dans le rapprochement des peuples dans la région », ajoute-t-il. A l'instar des promesses faites aux Etats ayant pris la résolution de faire définitivement la paix avec Israël, une déclaration tripartite (Etats-Unis-Maroc-Israël) évoque les enga-

gements des uns et des autres dans le cadre des accords de coopération récemment paraphés avec les autorités marocaines: ouverture d'un consulat américain à Dakhla, (sud du Sahara occidental), aide américaine au développement de l'ancienne colonie espagnole, rétablissements de relations diplomatiques entre Israël et Maroc, développement de la coopération économique et ouverture de vols directs entre ces deux pays.

Exacerbation des tensions racistes sous l'administration Trump
Washington promet, par ailleurs, trois milliards de dollars de « soutien financier et technique à des projets d'investissement privés » au Maroc et en Afrique subsaharienne « en coordination avec des partenaires marocains ». Concernant les relations Israël-pays arabes ou musulmans, Donald Trump clame haut et fort que ses prédécesseurs ont « échoué » sur cette question. Il en est de même pour la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, en décembre 2017, et le transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv dans la ville sainte, le 14 mai 2018. Donald Trump n'a

pas eu seulement des hauts, mais aussi des bas durant son mandat, dont l'exacerbation des tensions racistes. En effet, l'espoir suscité par l'élection de Barack Obama en 2008 de voir advenir une société américaine post-raciale et des efforts qui ont été consentis en la matière semblent avoir été anéantis. En témoigne le déchainement de la haine raciale qui a marqué les quatre années de l'administration. Pour tenter de faire face à ce ressentiment, le mouvement Black Lives Matter (les vies des Noirs comptent) continue de multiplier des manifestations à travers les Etats-Unis pour le dénoncer, mais Donald Trump a toujours refusé de condamner les attaques des suprémacistes blancs. Ce qui fait qu'à travers le pays, nombreux sont des Américains qui pensent que du groupuscule Identity Evropa (un groupe qui défend la préservation de « la culture blanche-américaine » et utilise des logos inspirés de l'imagerie nazie) à la nébuleuse Alt-Right de Richard Spencer, tous ces groupes soutiennent Donald Trump et sa politique. « La rhétorique nationaliste (...) de Donald Trump a engendré, dès la première année de sa présidence, une hausse de près de 20% des crimes haineux visant les minorités raciales aux États-Unis », indique le FBI News, qui souligne que la ségrégation que le milliardaire républicain prône est « ancienne et protéiforme ».

Nestor N'Gampoula

FECOHAND

Le nouveau bureau exécutif officiellement installé

Le nouveau président de la Fédération congolaise de handball(Fecohand), César Dzota, et les autres membres du bureau exécutif ont pris officiellement leurs fonctions, le 26 décembre, en présence du directeur des activités sportives, Gin-clord Samba-Samba, représentant le ministre des Sports et de l'Education physique.



César Dzota reçoit les symboles de la Fecohand des mains de Bernard Mangota en présence de Gin-clord Samba-Samba/Adiac

En l'absence du président sortant, le secrétaire général du bureau, Bernard Mangota, a fait en quelque sorte le bilan du travail fourni par son équipe avant de présenter les différents biens de la fédération à travers une visite organisée pour la cieconstance. Récupérant symboliquement les insignes de la Fecohand, César Dzota a réitéré la nécessité d'instaurer l'unité au sein de la plus haute instance du handball congolais. Il estime que l'olympiade 2021-2024 est placée sous le signe du développement. Pour que cela se réalise, il a demandé à tous les acteurs du handball congolais d'apporter leur savoir-faire car, selon lui, les portes de la fédération sont totalement ouvertes. « Oublions le passé parce que nous avons ici l'occasion de replacer notre pays parmi les grandes nations de handball. Nous devons travailler ensemble car chacun de nous a toujours quelque chose à apporter », a-t-il déclaré. Se disant fin connaisseur du handball congolais, César Dzota a dé-

ploré l'état dans lequel se trouve la fédération. « Le constat n'est pas du tout sucré. Je faisais partie des membres du bureau sortant et je sais ce que nous avions comme patrimoine. C'est dommage que les choses se passent ainsi et nous devons rendre compte car, il ne faut pas qu'à chaque passation les choses manquent », a ajouté César Dzota. Selon les termes du procès-verbal de l'assemblée generale elective dressé par la direction generale des sports, le nouveau président sera accompagné de Yoka Tanguy comme 1^{er} vice-président. Sibiranti Diafara a été choisi au poste de 2^e vice-président, suivi de Kammel Nguié et Marthe Tchitoula, en qualité de 3^e et 4^e vice-présidents. Jean Pierre Longuet, Evariste Massamba, Disney Ngouoni et Jean Mbama évolueront respectivement, dans ce nouveau bureau, aux postes de secrétaire général, secrétaire général-adjoint, trésorier général puis trésorier général-adjoint. Ashley Poutance, Carine Moussima et Allaire Kentulien sont des membres, tandis que le commissariat aux comptes est composé d'Opélé Oborobea, Dieudonné Nganga et Norbert Ondzé.

Rude Ngoma

LITTÉRATURE

Noëilly Galoy publie« Il est temps de rallumer les Etoiles »

A la croisée du roman et de l'essai, « Il est temps de rallumer les Etoiles » de Noëilly Galoy est une invitation à faire bon usage de notre existence sur terre, tant pour soi que pour les autres. Publié en avril aux éditions Edilivre, l'ouvrage a été récemment présenté au public à Brazzaville.

Au total, huit chapitres composent ce livre de 94 pages dans lequel s'imbriquent plusieurs thématiques, parmi lesquelles : l'amour, le pardon, la vie, la mort, la séparation, l'échec, le désespoir, le repli identitaire, la diversité, l'entraide, etc. Le récit s'amorce sur l'histoire de Stella, personnage phare de l'œuvre. Avec une vie faite de haut et de bas dès sa tendre enfance, la jeune adolescente découvre par la lecture qu'on peut trouver le bonheur même dans les moments sombres, il suffit de se souvenir d'allumer les lumières. Mais, qu'est-ce réellement ? Pour l'auteur, il s'agit de

prime abord de réaliser que ce qui nous arrive ou pourrait nous arriver dans la vie ne détermine pas ce que nous sommes ni ce que nous valons. « Tous les moments sombres et événements obscurs de la vie viennent nous réveiller du sommeil de l'oubli afin de nous ramener sur le chemin de la vérité qui attend que nous la choisissons comme unique réalité. Car ne dit-on pas que c'est l'heure la plus sombre qui précède le jour », souligne Noëilly Galoy dans son ouvrage. Pour parvenir à rallumer les étoiles, autrement les lumières dont l'auteur réfère aux êtres humains que nous sommes, elle suggère de se tourner vers Dieu, source de vie, de vérité, d'amour et créateur

Noëilly Galoy

il est temps de rallumer les Étoiles

Edilivre

de toute chose. D'après la jeune écrivaine de 22 ans, le firmament est parsemé d'étoiles et c'est là effectivement qu'elles sont visibles et brillent radieusement. Pour

elle, il n'existerait pas d'étoiles hors du ciel mais sans les étoiles il y aurait toujours un ciel. « Nous sommes les étoiles et Dieu notre ciel. Vivre c'est briller et comme le font les étoiles, nous devons luire d'une lumière aussi pure que belle dont les rayons irradient toute la terre. Ne l'oublions jamais, notre nature est de briller et notre fonction est d'éclairer », rappelle l'auteur. A ce propos, Noëilly Galoy distingue le fait de vivre et de briller à la quête des biens matériels. Et pour elle, le coin du monde où il a été assigné à l'homme de briller est sa famille, son quartier, son lieu de travail, sa ville, sa nation, son continent...

Considérer la différence comme une force
Au fil des pages, cet ouvrage met en exergue un point : « nos différences ne sont qu'extérieures car à l'intérieur, nous sommes tous pareils, à l'intérieur, nous sommes lumière ».

Pour la jeune écrivaine congo-

laise, les hommes ne sont en réalité qu'une unité de diversités qui forment un tout appelé « Humanité ». « Non pas que nous soyons exactement pareils, toutefois au sens profond, nous ne sommes pas si différents. Nos ressemblances se trouvent dans nos différences, car il faut que chacun soit ce qu'il est, ce qu'il doit être, afin que des différences naissent l'harmonie et que de là soit engendré le lien qui nous unit », stipule-t-elle. « Il est temps de rallumer les Etoiles » invite, par ailleurs, à stopper la prolifération de l'égoïsme et l'inaction face au mal qui gangrènent la société d'aujourd'hui. « Certes qu'à seul on ne peut pas résoudre tous les problèmes dans la société, on peut tout de même résoudre un problème. Si chacun pouvait réaliser sa part de responsabilité, chacun apporterait sa pierre à l'édifice, sans se soucier si l'autre l'a fait ou pas, sans raviser sous prétexte que l'autre ne l'aurait pas fait », estime Noëilly Galoy.

Merveille Atipo

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEC

A peine élu, Dieudonné Kasembo déjà contesté

L'élection, le 23 novembre dernier, de Dieudonné Kasembo, le nouveau président du Conseil d'administration de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) continue à soulever des vagues.

Les Pro Albert Yuma, son prédécesseur, à la tête du Patronat congolais, crient à un hold-up électoral vu que ce dernier avait été précédemment élu président de la FEC le 26 novembre dernier. L'intrusion du Conseil d'Etat, saisi alors par Dieudonné Kasembo dont la candidature avait été écartée lors du premier scrutin avait tout chambouler et remis le compteur à zéro. Elu juste par quatorze voix sur la centaine des membres que compte la FEC, le successeur d'Albert



Dieudonné Kasembo

Yuma ne se sent pas moins président et veut imprimer sa marque durant sa mandature qui, à tout prendre, risque d'être des plus laborieuse.

De son côté, Albert Yuma qui

ne s'avoue pas vaincu, est défendu bec et ongles par les avocats de la FEC. Ces derniers qui ont pris l'affaire à leur compte par l'entremise du cabinet Mavinga Declerc & Partners dénoncent l'or-

ganisation « irrégulière » de l'élection du président du Conseil d'administration du patronat congolais. Ils l'ont fait savoir dans une correspondance adressée récemment au Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Pour ce cabinet d'avocats, l'exécution de l'ordonnance du Conseil d'Etat n°182 du 27 novembre 2020, qui a donné lieu à la réorganisation de l'élection du président de la FEC, est simplement non conforme.

« Cette ordonnance qui date du 27 novembre 2020 a énoncé des mesures provisoires devenues caduques par l'expiration du délai de quinze jours fixé pour leur application, de telle sorte que seule une demande de maintien en l'état, de renouvellement ou d'ajustement desdites

mesures conservatoires peut, par ordonnance de votre haute juridiction, en modifier la consistance et les délais. Personne n'a initié pareille requête », peut-on lire dans cette correspondance.

Pour ce collectif d'avocats qui dit se référer aux droits constitutionnels et à la législation régissant les ASBL, ainsi qu'au statut et au règlement intérieur de la FEC, seules les élections des membres du Conseil d'administration le 26 novembre dernier ayant reconduit Albert Yuma à la tête du Patronat congolais, compte.

Selon ces avocats, les mandats de ces membres du Conseil d'administration du patronat congolais élus sont en cours. Dossier à suivre.

Alain Diasso

MUSÉE « THE FRICK COLLECTION »

Marie-Laure Buku Pongo nommée conservatrice adjointe

Originaire de la République démocratique du Congo (RDC), Marie-Laure Buku Pongo sera chargée des arts décoratifs et entrera en fonction en 2021.

The Frick Collection est un musée d'art new-yorkais situé sur la Cinquième avenue, face à Central Park, à Manhattan. En 2018, la collection du musée comptait 1100 œuvres. En tant que conservatrice adjointe des arts décoratifs, Marie-Laure Buku Pongo, 29 ans, va superviser les fonds importants du musée en meubles, céramiques, textiles, émaux, horloges et autres objets. Pour sa part, Giulio Dalvit a été nommé conservateur adjoint de la sculpture, se concentrant sur les collections de sculptures et de médailles du musée.

Née le 19 juillet 1991 à Bruxelles, Marie-Laure Buku Pongo termine actuellement son doctorat en histoire moderne et histoire de l'art à l'université de la Sorbonne, avec une thèse intitulée « Les présents diplomatiques de Louis XV : des objets d'art au service du dialogue international ». Elle a débuté son parcours universitaire par des études d'histoire jusqu'en Master à Sorbonne Université Paris 4. Ensuite, elle a intégré à son cursus sa passion pour l'art, en réalisant un premier cycle à l'Ecole du Louvre (spécialités histoire des Arts décoratifs, et histoire de la peinture - école française), complété par une 3^e année à Paris 4 afin d'avoir une approche différente mais complémentaire. Parallèlement Marie-Laure Buku Pongo a souhaité poursuivre son sujet de Master sur les présents diplomatiques de Louis XV en doctorat d'Histoire et d'Histoire de l'art à

Paris 4. Elle a également effectué une Licence de droit à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, avant de suivre un Master 2 (Finalité professionnelle) en droit du marché et patrimoine artistique, organisé par le cercle des juristes de l'art, une association étudiante qui, a la double vocation de promouvoir le Master 2 Droit du marché et du patrimoine artistiques de l'université Paris 2 Panthéon-Assas et de parfaire l'initiation des étudiants au monde du patrimoine culturel et du marché de l'art, en préparer l'insertion professionnelle.

Marie-Laure Buku Pongo est chercheuse associée au Centre Roland Mousnier (UMR 8596 du CNRS), un laboratoire d'histoire moderne, qui couvre aujourd'hui une plage historique allant du Haut Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine. Elle est aussi et membre de l'Institut de recherche sur les civilisations de l'Occident moderne (IRCOM).

Gestion de la décoration du palais de l'Élysée

De juillet à décembre 2020, Marie-Laure Buku Pongo a été assistante au sein de la Mission de l'ameublement/ Mobilier national, service chargé de répondre aux demandes d'ameublement émanant de la Présidence de la République française, des services du Premier ministre, des ministères, grands corps de l'État et ambassades. Elle a notamment pris part à la gestion du remaniement ministériel du 6 juillet 2020 en France. A ce titre, elle a conseillé et participé à l'ameublement du palais de l'Élysée (la résidence officielle du président de la France), y compris les bureaux du président Macron et de la



Marie-Laure Buku Pongo

première dame, ainsi que les résidences officielles du président français, les bureaux du Premier ministre, les bureaux de plusieurs secrétaires d'État, du Sénat français, du Parlement français et des ambassades françaises dans le monde. Bien plus, Marie-Laure Buku Pongo a conseillé sur les dons diplomatiques et aidé à la présentation et à l'entretien de la collection permanente de Versailles, en particulier des quartiers de vie de Marie-Antoinette et des filles de Louis XV. Elle est actuellement membre du comité scientifique de la prochaine ex-

position d'Artagnan et les mousquetaires français au château de Vincennes.

Préparation de l'exposition de Versailles pour le Louvre d'Abu Dhabi

De janvier à mai 2020, Marie-Laure Buku Pongo a travaillé comme assistante au sein de la Conservation au château de Versailles, où elle a assisté Bertrand Rondot, conservateur en chef des arts décoratifs, et Hélène Delalex, conservatrice des arts décoratifs, pour préparer la prochaine exposition « Versailles et

le monde : au cœur des relations entre l'Orient et l'Occident », prévue en 2021 au Louvre d'Abu Dhabi. En 2017, avec Rondot et Danielle Kisluk-Grosheide du Metropolitan Museum of Art, elle a participé à la préparation de l'exposition itinérante acclamée par la critique « Visiteurs à Versailles : « voyageurs, princes, ambassadeurs (1682-1789) ».

De mi-avril à fin novembre 2018, Marie-Laure Buku Pongo a été assistante au sein de la Mission ameublement au Mobilier national. En tant que Chef de service par intérim du 1 août à fin septembre/début octobre, elle a géré le sommet entre le Président E. Macron et le prince-héritier du Japon au Château de Versailles (12 septembre 2018) et a également été en charge de la gestion du remaniement ministériel du 16 octobre 2018 en France. A ce poste, elle a entrepris de nombreux projets nécessitant une connaissance approfondie du XVIII^e siècle à travers le mobilier et les tapisseries françaises contemporaines.

Marie-Laure Buku Pongo parle anglais, espagnol (intermédiaire), néerlandais (bonnes notions) ; italien (bonnes notions) ; lingala (Bonnes notions) et Chinois (mandarin) (notions). En 2010, elle a collaboré à la réédition de l'ouvrage de Guy Vanthemsche, « La Belgique et le Congo : L'impact de la colonie sur la métropole », paru aux éditions Le Cri Histoire. Elle a été chargée de la relecture et de la traduction des mises à jour en anglais. De juillet à août 2009, elle a également effectué un stage dans la maison d'édition Afrique-Éditions qui a publié les Codes Larcier relatifs au droit congolais.

Patrick Ndungidi

DISTINCTION

Yvette Mutumba et Julia Grosse désignées Managers culturels européens de l'année 2020

Les deux historiennes de l'art ont été primées à l'occasion de la 15e édition des « European Cultural Brand Awards », qui a eu lieu le 26 novembre à Potsdam, en Allemagne. Dr Yvette Mutumba, à moitié Congolaise de la RDC, et Julia Grosse font la promotion de l'art contemporain et des scènes culturelles en Afrique, en Amérique latine, aux Caraïbes et de leurs diasporas.

Un jury indépendant de quarante-deux experts a choisi Yvette Mutumba et Julia Grosse parmi une liste restreinte comprenant Eike Schmidt (directeur des galeries des Offices, à Florence, en Italie, et Malte Boecker, directeur de la Beethoven-Haus, à Bonn, et directeur artistique de BTHVN2020. Parmi les critères qui ont guidé le choix du jury figuraient la volonté créative exemplaire et l'inventivité avant-gardiste, la création de réseaux, les nouvelles approches en médiation culturelle ainsi que la durabilité dans le cadre du management.

Promouvoir l'art contemporain africain

Basées à Berlin, Yvette Mutumba et Julia Grosse sont les fondatrices et directrices artistiques de « Contemporary » And (C &), un magazine imprimé et digital regroupant les publications « C & Magazine » et « C & América Latina Magazine » ainsi que « C & Projects » et « C & Education ». Le magazine a été fondé en 2014, lors de la Biennale de Dakar. « Contemporary And » est publié en anglais, en allemand et en français par l'ifa, Institut für Auslandsbeziehungen, la plus ancienne organisation intermédiaire allemande pour les échanges culturels internationaux, basée à Stuttgart et Berlin.

Les deux publications, disponibles en ligne, présentent l'actualité de l'art contemporain et des scènes culturelles en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes et de leurs diasporas. Ils proposent des interviews, des critiques d'expositions, des essais qui font entendre et se croiser les voix importantes et les prises de position des artistes issus des continents africain et sud-américain. Yvette Mutumba et Julia Grosse, expliquent-on, proposent ainsi des rencontres avec des artistes brésiliens, kényans, sud-afri-



Yvette Mutumba et Julia Grosse

cains ou angolais, couvrent des expositions au Togo, au Maroc ou au Sénégal, et interrogent les grandes manifestations artistiques internationales, comme la Biennale de Venise. En 2019, Contemporary And a lancé des éditions limitées de monographies d'artistes avec, pour première invitée, la Canadienne d'origine tanzanienne Kapwani Kiwanga. Dans le cadre de l'évènement culturel « Africa 2020 » qui se déroule en France jusqu'en juillet 2020, Julia Grosse et Yvette Mutumba sont expertes sectorielles « Arts visuels et écriture créative ». Elles appuient le Commissariat général de l'Institut français afin de mettre des professionnels africains en relation avec les institutions françaises partenaires de la Saison Africa 2020.

A cet effet, indique l'Institut français, Julia Grosse et Yvette Mutumba mettent l'accent sur des thématiques internationales, longtemps ignorées par la presse artistique. En juin 2015, fait-on savoir, elles ont consacré le troisième numéro de leur magazine à un « Focus migration » nourri d'interviews avec des universitaires, des curateurs et des artistes tels que le photographe gambien Muhammed Lamin Jada-ma ou le cartographe français Philippe Rekacewicz. En décembre 2017, le huitième numéro a éclairé les conditions de travail des artistes non occidentaux d'aujourd'hui, notamment au Cameroun et au Brésil. En parallèle, le duo couvre les Rencontres africaines de la photographie de Bamako au Mali, la Biennale de São Paulo au Brésil, ou encore la scène artistique de Nai-

robi au Kenya.

Montrer la variété et la complexité de l'histoire de l'art en Afrique

Yvette Mutumba, qui a passé une partie marquante de sa petite enfance au Congo, est historienne de l'art, journaliste, professeure et commissaire d'expositions. Elle est détentrice d'un doctorat en histoire de l'art de la Birkbeck, University of London. Sa thèse de doctorat portait sur les (re) présentations de l'art contemporain africain en Allemagne (1960-2011). Elle est également diplômée en histoire de l'art de la Freie Universität Berlin. Yvette Mutumba mène un travail de sensibilisation depuis de nombreuses années. Sa plus grande préoccupation : montrer aux personnes de culture occidentale que l'Afrique est dotée d'une histoire de l'art variée et complexe qui ne se réfère pas uniquement aux sculptures en bois traditionnelles mais également à l'art contemporain. Le 8 juin 2020, Yvette Mutumba a été nommée « curator-at-large » (conservateur en général) du Stedelijk Museum, à Amsterdam. Elle a été nommée en même temps que le critique d'art et commissaire d'exposition polonais Adam Szymczyk.

Le poste de conservateur en général, a expliqué le musée, a été nouvellement créé au Stedelijk pour dynamiser l'institution avec une diversité d'idées, ajoutant des perspectives alternatives pour le programme d'exposition, la collection, la recherche et le programme public. Contrairement à un conservateur invité,

les conservateurs en général s'engagent dans le musée pendant une période plus longue (initialement deux ans) et sont en mesure d'initier leurs propres projets, tout en s'intéressant également aux structures et au cadre conceptuel du musée. « La nomination d'Yvette Mutumba et Szymczyk fait partie de la stratégie cohérente du Stedelijk pour remettre en question ses propres connaissances établies et s'engager dans une multiplicité de récits qui transcendent le modernisme d'Europe occidentale, et ainsi examiner les propres fondements du musée », a indiqué le musée. Yvette Mutumba a notamment fait partie de l'équipe des commissaires d'exposition de la dixième Biennale de Berlin en Allemagne, restée dans les mémoires pour son très bel éclairage de la scène africaine. Yvette Mutumba est

supérieure des médias de Cologne de 2017 à 2018. De 2012 à 2016, elle est conservatrice au Weltkulturen Museum de Francfort-sur-le-Main, où elle a notamment conçu les expositions « Ware und Wissen – or the stories you wouldn't tell a stranger » (2014-2015), « El Hadj Sy: Paintings, Performances, Politics » (2015) et « A Labour of Love » (Francfort et Johannesburg).

En 2016, Yvette Mutumba et Julia Grosse ont organisé « Focus: African Perspectives » à The Armory Show, New York, États-Unis. La même année, Yvette Mutumba a été nommée pour le « Global Fine Arts Award ». Yvette Mutumba a publié de nombreux textes et livres sur l'art contemporain d'un point de vue africain ainsi que sur l'histoire mondiale de l'art, notamment « I am built inside you », éditée par l'ifa (Institut für Auslandsbeziehungen) et C & et publié en avril 2017 par Sternberg Press. Pour sa part, Julia Grosse est historienne de l'art, journaliste et chargée de cours à l'Institut for Art in Context de l'université des Arts de Berlin. Elle a travaillé comme chroniqueuse et correspondante artistique à Londres pour des publications internationales. Elle a également enseigné à l'université de Leuphana à Lüneburg et à l'UdK (l'Universität der Künste) de Berlin. Paru en 2018, son dernier ouvrage Ein Leben lang – titre que l'on peut traduire en français par « Pour toute une vie » - raconte l'histoire de ses grands-parents, mariés durant soixante-dix ans. Plus récemment, elle a organisé le

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

également chargée de cours à l'Institut of Art in Context de l'Université des Arts de Berlin. Elle a enseigné comme professeure invitée à la chaire « Discours globaux » à l'Ecole

festival «Friendly Confrontations: Festival for Global Art and Institutional Critique» au Kammerspiele München, à Munich.

Patrick Ndungidi

ARTISANAT

La coopérative La Grace s'installe à Tié-Tié

Avec l'aide de Romuald Tchikamboud, administrateur – maire du 3e arrondissement Tié Tié, La Coopérative La Grâce a été implantée le 23 décembre à son nouveau siège situé à proximité de l'École 31 décembre 1969.

Essentiellement composée de personnes vivant avec handicap, la coopérative La Grâce qui réunit les artisans et artisanes qui excellent dans la broderie, le tricotage, la couture, la coiffure, la décoration, etc. s'est dotée d'un siège à Tié-Tié inauguré en présence de Moutouari Roch Zoser Idée, conseiller socio culturel du maire, de Daniel Mahoungou, chef de quartier 301, du représentant du réseau des personnes vivant avec handicap et des invités. Cette action a été rendue possible par l'abnégation, la détermination et la volonté de Miss Maya Pouliguen, présidente de la coopérative La Grâce, qui a multiplié les efforts pour qu'enfin ce pro-

jet voit le jour. « *Je remercie les partenaires, sponsors, bénévoles, pour leur apport multiforme qui a permis l'implantation de la coopérative La Grâce à Tié-Tié, ce qui va nous permettre d'être plus visible et surtout montrer notre savoir faire.* » Et d'ajouter : « *Contrairement à ce que pensent de nombreuses personnes, la personne vivant avec handicap n'est pas un mendiant, ni un apathique mais bien un acteur qui contribue au développement de la société et cette exposition est là pour le démontrer* ».

En louant les efforts consentis par Miss Maya Pouliguen pour l'aboutissement de ce projet, le conseiller socio-culturel du maire a dit : *« Nous vous félicitons pour votre courage, recevez nos bénédictions pour que cette œuvre demeure. Je suis ébloui parce que vous faites et réalisez et surtout*



La présidente de la Coopérative la Grâce présentant l'exposition-vente/Adiac

ne vous considérez pas inférieurs aux autres. Bien au contraire, vous avez votre place dans la société ». Ces efforts consentis par les membres de la coopérative ont été également

loués par le chef du quartier qui a renchéri : « *Dieu donne en nous des dons. A chacun de savoir s'en servir. Je suis très fier de ce que vous faites et nous ne ménagerons aucun effort*

pour vous accompagner et vous soutenir ». L'exposition-vente des produits, les animations diverses, les jeux-concours ont meublé cette activité.

Hervé Brice Mampouya

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

EDUCATION

Nkouo doté d'un collège d'enseignement général

L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, a inauguré, le 26 décembre, un nouveau collège à Nkouo, dans le département du Pool, à quatre-vingts kilomètres au nord de Brazzaville.

Selon l'entreprise ayant exécuté les travaux, l'établissement regorge cinq mille mètres carrés. Il comprend un bâtiment principal de quatre salles de classe d'une surface totale de trois cent quarante mètres carrés. Chaque salle de classe mesure soixante-six mètres carrés, soit 9,20m sur 7,20m, avec une capacité de soixante-dix élèves.

Le collège comprend également un bloc administratif de soixante-quatre mètres carrés, des latrines de quatre cabines et un mur de clôture de trois mille mètres linéaires. Pour meubler l'école, cent-soixante tables bancs, des bureaux et des chaises ont été installés. Les travaux ont duré quarante-cinq jours, malgré les défis liés aux intempéries.

La présence de l'épouse du chef de l'Etat à la cérémonie d'inauguration du tout premier collège de Nkouo se justifie du fait de son implication dans le domaine édu-



Coupure du ruban symbolique relatif à l'ouverture officielle du collège/Adiack

catif, par l'entremise de la Fondation Congo Assistance qu'elle dirige depuis 1984.

En collaboration avec le gouvernement, Antoinette Sassou N'Guesso multiplie des actions en faveur de la jeunesse comme l'a rappelé, dans son discours, la secrétaire générale adjointe de ladite Fondation, cheffe du département de l'éducation et de la formation professionnelle. « Enseignante de formation, Mme Antoinette Sassou N'Guesso n'a ja-

mais coupé le cordon ombilical avec l'école pour avoir fait de l'éducation l'une de ses priorités dans l'océan de ses œuvres », a déclaré Rosalie Biangana.

Parmi les actions phares menées, elle a cité, entre autres : la création du centre d'animation sociale réservé à la jeune fille mère de Mfilou ; le Réseau national de l'atelier d'Oyo; la construction des Maisons-écoles de Pointe-Noire et Dolisie ; du lycée de Madingo-kayes avec un

internat ; la réhabilitation de l'école du 15 août de Poto-Poto et bien d'autres.

Après avoir salué les différentes actions menées par la présidente de Congo Assistance ainsi que le député d'Ignié, José Cyr Ebina, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a souligné, dans son discours, la nécessité de rapprocher des écoles les apprenants. « Le collège de Nkouo s'inscrit dans

la résolution de l'épineux problème relatif au rapprochement de l'école des apprenants. Il vient soulager les attentes des gestionnaires du système éducatif dans le département du Pool et, particulièrement sur cet axe compris entre Ignié et Odziba ».

Le ministre a, en outre, révélé que sur un tronçon de près de trente kilomètres, aucune école publique n'a été construite. De nombreux élèves admis au CEPE étaient contraints d'aller, soit fréquenter à Odziba ou Ignié, distants de plus de quinze kilomètres, soit rejoindre des établissements publics de Brazzaville.

En cette fin d'année 2020, et au lendemain de la célébration de la fête de la nativité qui rime avec des cadeaux, la présidente de Congo Assistance a offert des jouets de tous genres à un échantillon d'élèves présents à la cérémonie d'inauguration du nouveau collège de Nkouo, baptisé CEG Antoinette-Sassou-N'Guesso, une proposition faite, dans la foulée, par le député du district d'Ignié Cyr Ebina, initiateur du projet.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Et 2021 sera ...

Alors que s'achève une année 2020 qui fut pour le moins agitée en raison de la pandémie du coronavirus, de la montée des tensions entre les grandes puissances, de l'accélération du dérèglement climatique, de l'évolution quelque peu chaotique de l'économie mondiale, se poser la question de ce qui se passera durant l'année 2021 dont nous allons fêter l'avènement dans la nuit de jeudi à vendredi s'impose avec plus de force que jamais à tous les peuples de la Terre. Avec cette conclusion, aussi évidente qu'impérative selon laquelle l'espèce humaine va devoir enfin se mobiliser pour adapter la gouvernance mondiale aux exigences de ce temps, si du moins elle veut garantir sa survie à moyen et long terme.

Ce qu'ont démontré, en effet, les événements ayant marqué l'année dont nous vivons les derniers jours, c'est bien que le système mis en place au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, il y a soixante-quinze ans, ne correspond plus aux réalités du temps que nous vivons. Il suffit pour s'en convaincre de considérer l'impuissance croissante dont fait preuve l'Organisation des Nations unies (ONU) qui avait été

créée en 1945 afin de prévenir, dans le futur proche et lointain, les dérives ayant abouti au pire des conflits de l'Histoire avec ses soixante millions de mort, ses destructions massives et les atrocités de toute nature qui ont marqué à jamais l'humanité d'un sceau sanglant.

Qu'il s'agisse de prévenir ou de gérer les conflits entre les nations, de lutter contre les dérives en tout genre qui dressent les peuples les uns contre les autres dans plusieurs régions du globe, de protéger la nature qui nous entoure et dont la dégradation accélérée fait peser une menace mortelle sur chacun de nous, le bilan de la « machine » onusienne est, hélas, plus que négatif. Ceci parce que, d'une part, sa principale instance, à savoir le Conseil de sécurité, est géré par des puissances – les cinq membres permanents – que seul en réalité leur propre intérêt inspire ; et parce que, d'autre part, les cent quatre-vingt-neuf autres pays – dont les dix membres non permanents de ce même Conseil de sécurité – n'ont toujours pas pris la mesure de l'importance que leur confèrent dans le monde actuel leur poids démographique, les richesses naturelles qu'ils détiennent et leur place essentielle dans le

combat pour la protection de la nature qui marquera à coup sûr le présent siècle.

Quitte à passer pour un doux rêveur, disons que l'année 2021 qui va débiter pourrait bien être marquée par une prise en compte globale du constat qui précède. Ceci parce que l'annihilation de l'espace et du temps que génèrent sur les cinq continents les nouvelles technologies de la communication va inévitablement placer un jour ou l'autre la question de la gouvernance mondiale au cœur des préoccupations humaines, faire prendre conscience à chacune et à chacun de nous du risque que porte en elle l'impuissance actuelle de cette même gouvernance héritée du siècle précédent, bref ouvrir toutes grandes les portes d'une réforme en profondeur d'un système qui ne répond plus aux attentes de l'humanité.

Il ne serait pas surprenant, tout bien réfléchi, que ce mouvement historique parte du monde émergent, c'est-à-dire de l'Afrique, de l'Amérique Latine, de l'Asie du sud, de là donc où vit aujourd'hui plus de la moitié de l'humanité.

Jean-Paul Pigasse